

l'indépendance suivra la loi commune, elle devra germer dans le rang des héros avant d'être saluée et acclamée par les vieilles puissances.

Le sort des maraudeurs de St. Albans vient d'être, pour ainsi dire fixé par la décision des juges de la Cour Supérieure à Toronto, dans l'affaire de Berley. Tout a été prouvé au souhait de l'avocat du prisonnier; Berley était bien un officier de l'armée de la Confédération. Cependant, malgré ses droits de belligérant, malgré la loi sacrée d'asile sous le drapeau britannique, quatre juges ont décidé son extradition aux autorités américaines. On attend avec impatience la décision que M. le juge Smith doit bientôt rendre dans l'affaire des *raiders* de St. Albans.

Voilà pourquoi Maximilien ne laissera point le Mexique, de longtemps. Nous craignons plus, pour lui, le poignard de l'assassin que les balles des armées du Nord. L'impératrice qui, par sa beauté et l'influence de ses vertus, vaut autant qu'une armée à son auguste époux, a failli tomber victime d'un guet-apens : des mains criminelles ont commis un assassinat sur sa personne. Espérons que la Providence conservera des jours aussi précieux. Nos lecteurs trouveront dans les *Nouvelles Religieuses* les circonstances de ce crime épouvantable.

On attendait en Europe, avec une certaine impatience, les réceptions du jour de l'an pour savoir la pensée du Souverain de la France sur la situation de l'Europe et les derniers événements dont la presse s'est occupée. Ces paroles descendues du Trône ont eu le double avantage de confirmer l'opinion publique dans ses prévisions en faveur de la paix, et d'exprimer, du moins implicitement, la manière de voir du gouvernement impérial sur l'Encyclique.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

. Une intéressante cérémonie, religieuse et littéraire tout à la fois, a eu lieu le 19 Janvier au Collège de l'Assomption. Il s'agissait de la consécration de l'autel donné par les prêtres, anciens élèves de cette florissante Institution. Mgr. Farrell, Evêque de Hamilton, officiait. Deux anciens élèves du Collège, M. Adolphe Dupuis, de Ste. Anne de la Pérade (diocèse des Trois-Rivières), et M. Tranchemontagne du Séminaire de St. Sulpice, faisaient diaire et sous-diaire pour la consécration. Remplissaient ces fonctions à la messe pontificale, M. S. Théberge, curé de St. Augustin et M. Charlebois, représentant du collège de Ste. Thérèse, qui sans être élève de la maison, avait cependant été choisi pour diaire afin de représenter l'union qui règne entre les différentes maisons d'éducation. M. l'Administrateur du diocèse de Montréal avait voulu que l'Evêché fut représenté à cette fête si ecclésiastique, par un membre du Chapitre, et M. Plamondon, qui avait pu

s'y rendre avec M. Edmond Moreau, chapelain de l'Évêché et ancien élève du collège de l'Assomption, agissait comme prêtre-assistant, pendant que ce dernier remplissait le rôle de maître des cérémonies.

Après la consécration de l'autel, M. J. B. Labelle, curé de Repentigny, fit un discours très-pathétique et très-eloquent dans lequel il fit plusieurs fois allusion à M. le Dr. Meilleur à qui le pays en général, et le collège de l'Assomption en particulier, doivent tant. Ces éloges furent répétées dans la séance de l'après-midi par M. Christin, élève de Rhétorique, qui fit un charmant discours d'ouverture, et par M. Barrette, le digne Supérieur, qui fit l'historique du don de l'autel en marbre qu'on avait consacré.

La séance de l'après-midi fut consacrée à la représentation des "Anciens Canadiens" de M. Philippe de Gaspé.

Mgr. Farrell félicita les élèves et les exhorte à persévérer toujours dans la bonne voie qu'ils suivent sous la direction de leurs dignes maîtres.

M. le Dr. Meilleur fit aussi un discours plein de ce patriotisme, que sa parole, ardente et convaincue, sait y répandre dans tous les coeurs.

Nous ne devons pas omettre de mentionner qu'une belle musique imitée des Montagnards, sous la direction de M. Bédard, a agréablement récréé les nombreux assistants.

Cet autel, qui orne si bien la magnifique chapelle du collège, a coûté \$500 et est l'œuvre d'un jeune artiste italien, M. Solla, récemment arrivé en Canada.

. Mgr. Moran, Evêque de Kingston, est parti pour Rome.

. Le diocèse de Montréal vient de perdre un prêtre plein de zèle dans la personne de M. Isaac Sauvé, décédé le 25 janvier, à l'âge de 32 ans et à sa cinquième année de prêtre. Quand la mort l'a frappé, il demeurait à la paroisse de St. Vincent de Paul. M. Sauvé était membre de la société d'une messe.

. Une lettre du Fort Vancouver nous donne les détails suivants sur le malheur qui vient d'éprouver encore une fois les sœurs de charité établies dans cette mission :

Le 18 novembre, vers cinq heures de l'après-midi, une aile de l'hospice des aliénés, est devenue la proie des flammes. Grâce au sapin résineux dont toutes les maisons de Vancouver sont construites, dans quelques minutes seulement, toute l'aile depuis le bas jusqu'au haut, devint un brasier ardent et inabordable : et malgré les efforts surhumains de plusieurs personnes, deux malheureuses jeunes filles l'une de dix ans, et l'autre de douze ans, qui y étaient enfermées, ne pouvant être laissées libre avec les autres aliénés à cause de leur état, périrent dans les flammes. La bâtisse principale fut sauve, mais ce ne fut qu'avec la plus grande peine que l'on parvint à empêcher le feu de s'y précipiter, ce que l'on fit en démolissant les constructions qui la réunissaient à la partie incendiée. Quand le feu fut éteint, on retira des ruines les restes calcinés et encore fumants des deux infirmes victimes.

. Sa majesté l'Impératrice du Mexique est tombée dans une ambuscade, en revenant d'une soirée, et sans